

4-8 septembre 1953

A CHARTRES,
GRAND CONGRÈS DU C.P.L.

Le renouveau liturgique
dans l'effort de rechristianisation

— Depuis Lyon (septembre 1947), le C.P.L. n'avait pas tenu de grand congrès. Le congrès de 1953 (cinquantenaire de la Constitution *Tra le sollicitudini* du B^x Pie X, recommandant la participation active des fidèles aux mystères chrétiens; dixième anniversaire de la fondation du C.P.L.) fera le bilan du renouveau liturgique depuis cinquante ans, établira ses perspectives d'avenir, sa situation exacte à l'égard des grands courants actuels de renouveau apostolique et doctrinal.

— Ce congrès comportera d'importantes célébrations liturgiques (15^e dimanche après la Pentecôte; Nativité de Notre-Dame) dans la cathédrale, des exercices spirituels pour les prêtres à la crypte, des manifestations d'art sacré, plusieurs pèlerinages à pied; la visite dirigée des trésors d'art chartrain, etc.

— Il est ouvert aux prêtres, aux séminaristes, aux religieuses et aux laïcs.

— Renseignements détaillés et inscriptions à partir du 1^{er} juin, au secrétariat du Congrès.

Secrétariat du Congrès, 19, rue Muret, à Chartres (Eure-et-Loir).

*
* *

Bulletin du C.P.L. sur le Carême

La brochure **Triduum pascal** étant épuisée, plutôt que de la rééditer, le C.P.L. propose à ses membres adhérents (cotisation : 300 francs par an au C.C.P., Paris 8566-43) un bulletin développé où l'on trouvera des indications pratiques pour la prédication du Carême (article du P. Chéry), des références nombreuses aux textes bibliques, aux chants et aux prières que l'on peut utiliser dans les paroisses pour les veillées du Carême consacrées à la préparation de la Nuit pascale. Le plan de ce document sera organisé en fonction des thèmes majeurs du Carême.

Ce bulletin paraîtra le 15 janvier 1953, sera expédié gratuitement aux adhérents de l'Association des Amis du C.P.L. et servi à ceux qui en feront la commande contre une somme qui sera fixée ultérieurement.

Le gérant : CLAUDE ROGUET, 29, boul. Latour-Maubourg.
Imprimerie AUBIN, LIGUGÉ (Vienne). — 10-52.